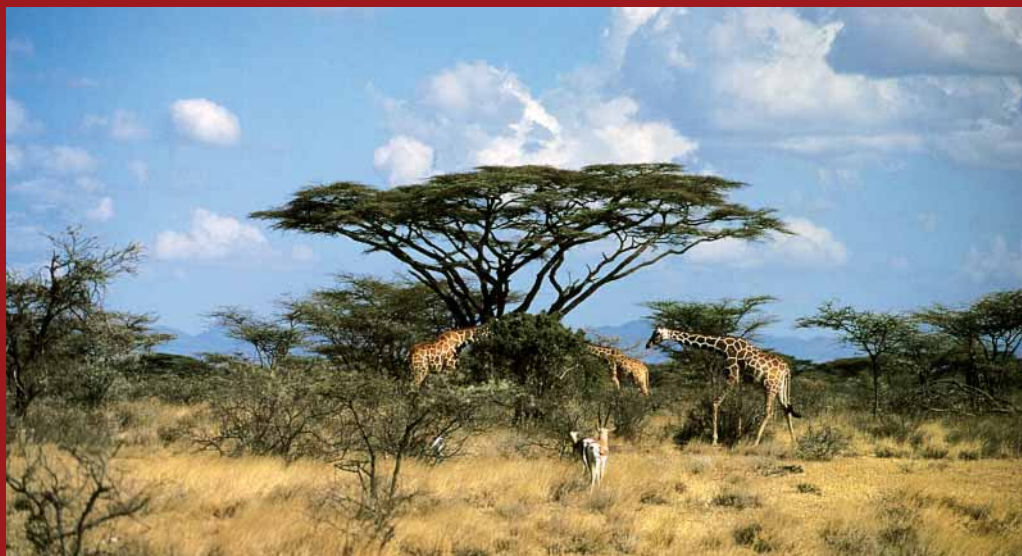


Tourisme de nature

Quête de l'Éden et malentendus en Afrique de l'Est

Estienne RODARY



La nature de la région du Rift offre quelques-unes des images les plus marquantes de notre biosphère. Les lions du Serengeti, le cratère du Ngorongoro, la silhouette caractéristique du mont Kilimandjaro, un envol de flamants roses sur le lac Victoria sont autant d'icônes qui ont fait de l'Afrique de l'Est un des centres mondiaux du tourisme de nature. Le mot safari, qui s'applique aussi bien à la chasse sportive qu'au tourisme photographique, ne signifie-t-il pas « voyager » en swahili ?

Pourtant cette image idyllique d'une sorte de paradis originel, miraculeusement préservé, est trompeuse. Elle masque souvent d'insidieuses menaces sur l'écosystème ainsi que la marginalisation persistante des populations locales.

La cohabitation entre la grande faune, les touristes et les populations locales est en effet souvent beaucoup plus conflictuelle qu'il n'y paraît.

Les maigres profits que les habitants tirent du tourisme compensent difficilement la confiscation des terres, des ressources et les déprédations commises par la faune protégée. Le cantonnement des cultures locales dans un rôle d'attractions folkloriques contribue à accroître les frustrations.

Un « zoo naturel »...

On néglige trop souvent le rôle essentiel que la faune sauvage a joué dans l'histoire de l'implantation occidentale sur le continent africain. La chasse a d'abord constitué une activité de subsistance indispensable à la progression des explorations occidentales. Après le partage de l'Afrique par les Européens à la fin du XIX^e siècle,

photo > Un paysage classique de savane tel qu'on en rencontre dans les parcs d'Afrique de l'Est.



© IRD/J.-Y. Meunier

elle devint rapidement une activité de prestige, comme en témoignent les récits de chasse de Theodore Roosevelt et de Winston Churchill au début du siècle : la chasse des grands mammifères, notamment les « cinq grands » (éléphant, buffle, rhinocéros, lion et panthère), était particulièrement prisée. Le livre *Vertes collines d'Afrique* d'Ernest Hemingway (1935) a définitivement popularisé ces véritables « zoos naturels », pour reprendre l'expression de Roosevelt (BONNER, 1993), qu'ont représentés, dès cette époque, les grandes étendues « sauvages » d'Afrique de l'Est.

Très vite, l'intensification de ces chasses a conduit les autorités à restreindre l'usage cynégétique de la faune. Entre 1900 et 1930, les administrations coloniales se concentrent sur la création de réserves dans lesquelles cette activité est contrôlée et réduite. À partir de 1940, des parcs nationaux remplacent les réserves ou viennent s'y ajouter : la chasse y est totalement interdite, au profit du tourisme « de vision », qui se développe rapidement avec la diffusion de la voiture et des voyages aériens (MACKENZIE, 1988).

Après les décolonisations, l'augmentation du tourisme et l'action des organisations non gouvernementales ont vite convaincu les nouveaux gouvernements de l'intérêt économique et médiatique des parcs nationaux. C'est dans ce contexte que les États de la région consolident un réseau d'aires protégées, qui n'a aujourd'hui

Éléphants (*Loxodonta africana*) à Samburu (Kenya).

pas d'équivalent dans les autres pays tropicaux. Si le Soudan et le Burundi sont restés en marge de ce mouvement et que le Kenya, avec ses grandes propriétés privées tenues par des fermiers « blancs », n'a classé que 11 % de son territoire, au Malawi, en Éthiopie et au Rwanda, environ 20 % de la superficie du pays a un statut de réserves de chasse ou de parcs nationaux. Ces mêmes espaces couvrent un quart de l'Ouganda et plus du tiers de la Zambie et de la Tanzanie.

D'immenses territoires sont entièrement consacrés à la conservation de la nature, avec des ensembles d'aires protégées qui traversent parfois les frontières nationales. Avec les parcs du Serengeti (Tanzanie) et de Maasai Mara (Kenya), ce sont 53 000 km² de savane, la superficie du Rwanda et du Burundi réunis, qui sont ainsi protégés. À elle seule, la Tanzanie possède 365 115 km² de réserves et de parcs, un peu plus que la surface totale de l'Allemagne, dont l'immense sanctuaire de faune de Selous, la plus grande réserve d'Afrique subsaharienne (50 000 km²).

Il faut dire que les enjeux économiques sont à la hauteur de ces aménagements. En 1996, 717 000 touristes ont visité le Kenya et 310 000 la Tanzanie, les deux pays qui concentrent la

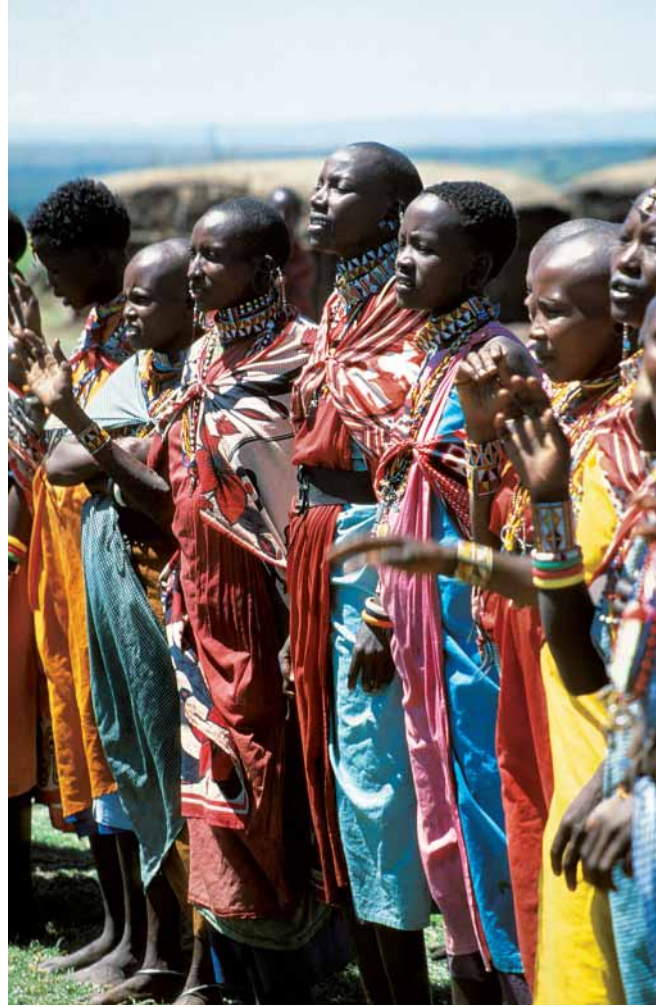
grande majorité des touristes de la région. Cela représente respectivement 474 et 322 millions de dollars de revenus, dont une moitié est tirée du tourisme des parcs, l'autre revenant au tourisme balnéaire, qui a finalement peu à voir avec la conservation de la nature, et depuis quelques années aux « randonnées sportives » proposées sur les montagnes du Rift.

Dans les parcs et les réserves, deux activités principales sont pratiquées : la chasse et le tourisme de « vision ». Les safaris de chasse nécessitent peu de touristes pour être rentables, car les tarifs sont extrêmement élevés. En Tanzanie, l'un des rares pays de la région, avec l'Éthiopie, à autoriser ce type de safari, les chasseurs n'ont été que 600 en 1995, mais ils représentaient 10 % des revenus du secteur, avec une dépense moyenne de 35 000 dollars par personne : cela fait de ce pays une destination où les dépenses journalières sont plus élevées que la moyenne mondiale ! Un touriste dépense 988 dollars par jour en Tanzanie, alors que la moyenne mondiale est de 714 dollars.

En comparaison, le tourisme de vision est à l'évidence bien « meilleur marché », ce qui conduit souvent les autorités à privilégier le nombre de visiteurs, parfois au détriment de la qualité de l'accueil et aux dépens des milieux naturels. Dans les parcs kényans, les densités de touristes peuvent être très élevées : 356 visiteurs par kilomètre carré dans la réserve de Maasai Mara, et 3 627 dans le parc national de Nairobi (WADE *et al.*, 2001 ; ROE *et al.*, 1997).

... construit sur des bases fragiles

Mais l'histoire de la conservation de la nature dans l'Afrique du Rift possède également son versant social. À l'icône des neiges virginales du Kilimandjaro se superpose aujourd'hui celle des Maasai faméliques, victimes emblématiques des politiques de mise en réserve qui les ont spoliés de leurs terres et de leurs pâturages. Ce peuple représente tous ceux que les autorités coloniales puis africaines ont graduellement marginalisés, jugeant « barbares » leurs pratiques de chasse, pourtant sans impacts significatifs sur la grande faune, considérant leur nomadisme d'autant plus intolérable qu'il est difficilement contrôlable, accusant sans preuve leur utilisation pastorale de la savane d'être la cause principale de la dégradation des milieux naturels. C'est ce type de discours qui est à l'origine de l'exclusion des Maasai, comme de celle de la majorité des grou-



© IRD/M. Bournof

Femmes maasai lors d'une cérémonie au Kenya, aux alentours de la réserve de Maasai Mara.

pes qui vivent au contact des réserves africaines. Non seulement leur territoire est amputé, mais ils sont écartés de la gestion des espaces naturels et des ressources, sous prétexte que leurs activités nuiraient à la conservation de la nature et à son exploitation touristique à destination d'un public à majorité occidentale. Un peu partout, des expulsions, parfois violentes, ont eu lieu jusque dans les années 1970.

Mais finalement, les politiques répressives échouèrent. Les parcs nationaux ne purent jamais séparer les sociétés de leur nature, et leurs frontières sont restées poreuses. Il faut dire que ce modèle de gestion était économiquement fort peu rentable : le contrôle des frontières nécessitait d'énormes moyens, souvent bien supérieurs aux faibles revenus des aires protégées. Ainsi, il s'avéra impossible de lutter contre le braconnage, qui prit même des proportions inquiétantes. Au cours des années 1980 par exemple, suite à une augmentation du

cours de l'ivoire, on assista à un véritable massacre des éléphants : 400 000 furent abattus sur les 550 000 que comptait l'Afrique de l'Est.

Parallèlement, il était devenu de plus en plus clair pour les écologues que les pratiques humaines pouvaient parfois être plus utiles à la conservation des ressources naturelles qu'une mise sous cloche de milieux prétendument sauvages : ainsi la pâture des troupeaux domestiques contribuait-elle à lutter efficacement contre l'embroussaillage des savanes... Enfin, quels que soient les revenus du secteur touristique, ceux-ci ne profitaient généralement pas aux populations locales. En 1988, dans la réserve de Maasai Mara, sur 26 millions de dollars de revenus générés par le tourisme, seuls 10 % revenaient à l'administration locale, 5 % à l'État kényan et 1 % aux Maasai eux-mêmes, tout le reste allant aux agences de voyages et aux tour-opérateurs.

À l'évidence, les communautés riveraines ne tiraient pas de l'exploitation touristique des profits contrebalançant les inconvénients de la mise en défens des espaces et de la protection des populations de certains animaux sauvages prédateurs des récoltes et des troupeaux. Dans ces conditions, un renversement complet des politiques de tourisme et de conservation s'avérait indispensable, et de plus en plus de voix s'élevaient pour le réclamer (COMPAGNON et CONSTANTIN, 2000 ; HULME et MURPHREE, 2001).

Refonder l'Éden

C'est dans le but de trouver une solution à ces difficultés que l'idée d'écotourisme a pris naissance et a, peu à peu, fait son chemin. Idéalement, les activités d'écotourisme ne consistent pas uniquement à visiter des sites naturels : il s'agit par ce biais de contribuer à protéger l'environnement et à améliorer le bien-être des populations locales.

En Afrique de l'Est, de tels objectifs paraissent de prime abord en contradiction avec les tendances antérieures des politiques touristiques. La consolidation de l'industrie du tourisme et la force du lobby « conservationniste », opposé à la présence humaine dans les réserves, ont amené les États de la région à négliger ces formes nouvelles de valorisation touristique plus douces et plus en phase avec les besoins des villageois. C'est plus au sud, en Zambie et au Zimbabwe, que les premières tentatives dans ce domaine ont été mises en place avec notamment des expériences, tel le projet Campfire, de mise en valeur des ressources impliquant les

communautés locales, en particulier autour des ressources cynégétiques.

Aujourd'hui cependant, avec la diffusion du concept de développement durable, l'Afrique de l'Est tend à rattraper son retard. Les projets participatifs se multiplient, en particulier en périphérie des parcs. Ils se résument, la plupart du temps, à la redistribution d'une partie des revenus du tourisme vers les populations locales. Dans les années 1990, les départements du tourisme, au Kenya et en Tanzanie, ont chacun consacré 350 000 dollars par an pour des projets communautaires. Ces mesures compensatoires ne changent que peu de choses aux conditions de vie des villageois, pas plus qu'elles ne modifient les pratiques touristiques. On est loin, dans ce contexte, de l'idéal de l'écotourisme. Une augmentation des sommes redistribuées aux communautés locales pourrait certes corriger en partie les profondes disparités caractéristiques du secteur. Cela ne compenserait néanmoins que de manière très incomplète les malentendus, souvent générateurs de violence sociale, que produit le tourisme quand il croit retrouver l'Éden sur terre (HONEY, 1999 ; ROE *et al.*, 2000)...

Références

BONNER R., 1993 – *At the hand of man. Peril and hope for Africa's wildlife*. New York, Vintage.

COMPAGNON D., CONSTANTIN F., dir., 2000 – *Administrer l'environnement en Afrique. Gestion communautaire, conservation et développement durable*. Paris/Nairobi, Karthala/IFRA.

HONEY M., 1999 – *Ecotourism and sustainable development. Who owns Paradise?* Washington, Island Press.

HULME D., MURPHREE M., dir., 2001 – *African wildlife and livelihoods. The promise and performance of community conservation*. Portsmouth/Oxford, Heinemann/James Currey.

MACKENZIE J.-M., 1988 – *The empire of nature. Hunting, conservation and British imperialism*. Manchester, Manchester Univ. Press.

ROE D. *et al.*, 1997 – *Take only photographs, leave only footprints: the environmental impacts of wildlife tourism*. Londres, IIED.

ROE D. *et al.*, 2000 – *Evaluating Eden: exploring the myths and realities of community-based wildlife management*. Londres, IIED.

WADE D. J. *et al.*, 2001 – A history and market analysis of tourism in Tanzania. *Tourism Management*, 22 : 93-101.